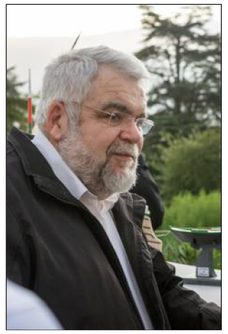
HISTOIRE

« Les premières voiles latines ont navigué sur le lac en 1794 »

Auteur du livre "La batellerie en bois sur le lac d'Annecy", Philippe Grandchamp a retracé l'histoire qui unit les voiles latines au lac d'Annecy depuis le XIXe siècle. Il revient sur ce riche passé qui a vu ces embarcations venues de la Méditerranée s'installer sur les rives du lac.



Philippe Grandchamp. Photo ESP. 3



L'Espérance II le jour de son lancement, à la Puya, en 1911. Photo ESP. 3

Philippe Grandchamp, qu'est-ce qui caractérise les barques à voiles latines ?

« Ce sont des embarcations qui disposent de voiles triangulaires, portées par des antennes suspendues, elles-mêmes reliées à des mâts. Il peut y avoir un, deux, voire trois mâts sur les plus grandes barques. Les voiles latines qui naviguaient sur le lac d'Annecy ont une particularité qui les distingue des autres : elles n'ont pas de foc (une voile située à l'avant du bateau, ndlr), ce n'était pas nécessaire, en raison de la taille du lac. Elles prennent parfois localement le nom de "bricks", un terme qui désigne les plus petites barques. »

À quelle époque les voiles latines ont-elles commencé à naviguer sur le lac ?

« Les premières voiles latines ont navigué sur le lac en 1794. Depuis le Moyen-Âge, les transports par voie d'eau qui se faisaient sur le lac était assurés par des chalands à fond plat. Ils assuraient le transport des raisins, du fourrage et du bois, alors que la route n'existait pas. À la fin du XVIIIe siècle, avec l'industrialisation et le début de l'exploitation du lignite (un charbon de faible qualité, ndlr) dans la région, il a fallu commencer à transporter des matériaux plus lourds. Les anciens chalands pouvaient transporter jusqu'à six tonnes, alors que les barques à voiles latines, offraient une capacité allant jusqu'à 40 tonnes. »

Les chalands à fond plat ont donc été peu à peu remplacés par les voiles latines ?

« Oui, car elles permettaient également de faciliter la manutention, par rapport aux barques traditionnelles dans lesquelles on embarquait les marchandises à fond de cale. Avec les voiles latines, on pouvait entreposer ce qu'on transportait directement sur le pont. C'est d'ailleurs ce chargement qui permettait d'assurer la stabilité pendant la navigation. »

Comment le savoir-faire entourant la construction de ces embarcations est-il arrivé à Annecy ?

« Les voiles latines naviguaient déjà sur le lac Léman, où le trafic était beaucoup plus développé depuis le XVIIe siècle. La tradition qui entoure la construction des voiles latines était arrivée des rives de la Méditerranée, de Gènes en particulier, jusqu'au Léman. Avec l'industrialisation et l'évolution des marchandises qui devaient être transportées sur le lac d'Annecy, des constructeurs itinérants venant du Léman sont ainsi venus apporter leur savoir-faire dans la région. La première voile latine, qui date de 1794, a été construite par Portier, qui était originaire de Thonon. »

La navigation sur ces barques était-elle aisée ?

« La forme des voiles permettait une navigation plus efficace que sur les chalands à fond plat, qui avaient des voiles carrées et qui ne pouvaient donc prendre le vent que par l'arrière. À la différence des barques qui naviguaient sur le lac Léman dont les voiles étaient positionnées quasiment à l'horizontale, sur le lac d'Annecy, les bateliers naviguaient avec les voiles très redressées pour s'adapter aux vents. »

Combien de personnes devaient assurer la navigation ?

« Il fallait être au moins deux, sans compter la manutention pour charger et décharger le pont. Quand le pont était chargé, les membres d'équipage se servaient des apoustis, ces coursives en bois qui entouraient le bateau, juste au-dessus de l'eau, qui leur permettaient d'aller de l'avant à l'arrière du bateau, alors que le pont était entièrement occupé par la marchandise. »

À quelle époque les voiles latines ont-elles connu leur apogée ?

« Au cours du XIXe siècle, le trafic s'est densifié sur le lac, notamment avec le bois des forêts de Doussard et les pierres qui venaient des carrières locales. Mais, avec l'arrivée du chemin de fer au début du XXe siècle et la concurrence de la route, le transport des marchandises sur le lac a été peu à peu abandonné au profit de ces nouveaux modes de transport. »

À quelle date les voiles latines ont-elles définitivement disparu des eaux du lac ?

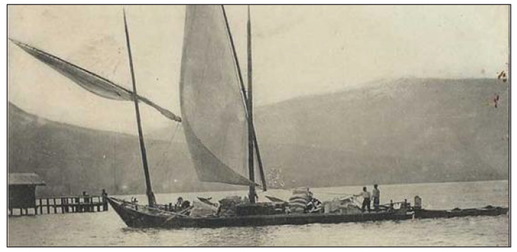
« En 1930, la tuilerie de Saint-Jorioz a été la dernière à utiliser ce mode de transport avec l'Espérance II, une des dernières voiles latines. La construction de l'*Espérance III* ravive donc un passé enfouit depuis près d'un siècle et pourtant emblématique du lac. »



Un chaland à fond plat, en chargement, à Angon. Le chargement du raisin se fait à fond de cale et non en pontée, comme sur les voiles latines. Photo ESP. 3



L'Espérance II amarrée à la pointe d'Albigny. Photo ESP. 3



La Comète dans la baie de Talloires. Seule la voilière a été déployée. Son antenne est redressée et disposée en "oreille d'Annecy". Photo ESP. 3



Un brick stationné à la Puya. En dehors des ports, l'embarquement et le débarquement du fret s'effectuaient sur la route longeant le lac. Photo ESP. 3